

« Car enfin, pour en revenir au célibat ecclésiastique, ayant lu un certain nombre de livres sur le sujet, je ne suis jamais tombé sur le moindre argument rationnel convaincant en faveur de cette discipline, sous quelque plume que ce soit, aussi vénérable soit-elle. Autant que je sache, l'humain est sexué depuis l'origine, par la volonté du Tout-Puissant lui-même : « homme et femme il les créa » (Gn 1,26). Accueillir et vivre sa sexualité est dans le droit fil de la reconnaissance du Créateur et de l'action de grâce (eucharistique) que la religion lui doit (j'emboîte volontiers le pas à saint Thomas d'Aquin la rangeant sous la gouvernance de la justice). Je ne vois donc aucun fondement théologique à l'obsession de la pureté et à la hantise corrélative de l'impureté qui a empoisonné ma jeunesse – les confesseurs n'avaient que ce mot, « pureté », à la bouche. Et pour ce qui est de la règle sacrosainte du célibat des prêtres, les trois arguments de convenance que l'on brandit pour lui trouver une raison d'être (le célibat permettrait l'imitation du Christ, une disponibilité complète et l'anticipation de l'au-delà, « où il n'y aura plus ni homme ni femme » (Ga 3,27-28 ; Col 3,11), n'ont rien de contraignant et se peuvent discuter point par point. D'ailleurs Pierre était marié, puisqu'il avait une belle-mère, que Jésus a relevée une fois de sa fièvre (Mt 8,14). Il n'était sans doute pas le seul des Douze dans ce cas (1 Co 9,5). Des prêtres, des évêques et même des papes, les uns et les autres éventuellement fils de prêtres et/ou mariés et pères d'un ou de plusieurs enfants, ont existé dans l'Eglise latine durant tout le premier millénaire, et le mariage des prêtres ou des ministres est chose parfaitement licite chez les Orthodoxes depuis le Concile Quinisexte (691), comme il l'est chez les Protestants et les Anglicans, ces deux dernières dénominations chrétiennes ayant des pasteurs femmes et même, depuis peu, non sans combats, des évêques femmes. »

(cf. « Pourquoi j'ai quitté l'Ordre ... et comment il m'a quitté » de François Bœspflug, p.61-62, éditions J.C. Béhar, 2016)

...

« A la lumière de cette rencontre [à la Conférence des Evêques de France], je redis mon espérance et ma hâte : que le principe de la consultation et du débat soit restauré dans le catholicisme français et s'étende aux sujets brûlants du moment, notamment à la place de la femme dans l'Eglise et au célibat sacerdotal. Je confesse ma sympathie pour les thèses défendues par les auteures (deux mères de famille) d'un livre que beaucoup voudraient ignorer, *Le Déni* (*), et pour le combat de la CCBF, la Conférence Catholique des Baptisé-e-s, Francophones. S'agissant du rapport obligé entre sacerdoce et renoncement à la vie de couple, autrement dit du mariage des prêtres et de l'ordination d'hommes mariés, je souhaite de tout cœur que la discipline de l'Eglise de Rome évolue, soit laissée libre de se diversifier selon les situations locales et se rapproche éventuellement de ce qu'il en est dans nombre d'Eglises qui ne sont pas moins chrétiennes qu'elle. Ce n'est pas son isolement qui est regrettable, mais ce qu'elle impose comme vie à ses prêtres, au moment où la durée moyenne de l'existence s'allonge notablement, où les méfaits de la solitude affective sont de mieux en mieux connus, où les enquêtes historiques sur la situation effective des clercs concubinaires s'accumulent, où les affaires impliquant des ecclésiastiques éclatent et se multiplient en cascade jusqu'à la nausée. *Quousque tandem ?* Jusques à quand les Catholiques vont-ils soutenir le siège de Rome qui s'entête avec d'autant plus d'endurance qu'il paraît persuadé d'être en cela même fidèle à un ordre du Christ – un ordre dont il n'y a de trace nulle part ? Même le récent synode sur la famille, composé pour l'essentiel, pour y prendre la parole, d'hommes âgés et célibataires, me fait l'impression d'une montagne accouchant d'une souris. Comme s'il était évident que cette question de l'accès des divorcés remariés aux sacrements n'est passible que d'une seule et unique réponse pertinente

(*) Maud Amandier et Alice Chablis, *Le Déni - Enquête sur l'Eglise et l'égalité des sexes*, préface de Joseph Moingt, Paris, Bayard, 2014

valable pour la terre entière, édictée *Urbi et Orbi*... Je souhaite de tout cœur à mon Eglise qu'elle en finisse avec des normes disciplinaires figées, qui condamnent ses ministres à la frustration, quand ce n'est pas au dévouement marginal, et qui la coupent du monde tel qu'il devient.

Puisse ce livre contribuer un peu, si peu que ce soit, à raviver le bonheur et l'honneur d'être chrétien, dans une Eglise catholique acceptant d'avoir à se transformer en écoutant la voix de ceux qui la constituent, afin de rester elle-même. Puisse cette voix, surtout, surmonter ses peurs et se faire entendre distinctement. »

(cf. « *Pourquoi j'ai quitté l'Ordre ... et comment il m'a quitté* » de François Boespflug, p.118-120, éditions J.C. Béhar, 2016)